

Colette LANGLADE
Députée de la Dordogne
1^{ère} Vice-présidente du Conseil départemental

Mme Marie-Thérèse GEFROY
Présidente de l'ANLCI
1 Place de l'Ecole
69007 Lyon

CL/MP – Paris

Thiviers, le 21 Octobre 2016

Madame la Présidente,

En tant que Députée de la Dordogne et Présidente du groupe d'études parlementaire de lutte contre l'illettrisme, c'est avec émotion et stupéfaction que j'ai découvert les attaques dans la presse dont était victime l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI).

Ces articles ou entrefilets apparaissent d'autant plus malveillants qu'ils font l'objet de publications dans un contexte où le périmètre de l'agence et son cadre d'activité actuel, dans l'hypothèse de création d'une nouvelle agence de la langue française, font l'objet de convoitises.

En l'occurrence, le dernier article en date du Canard Enchaîné, intitulé sobrement « bonnet d'âne », contribue à remettre en cause le travail de l'ANLCI à travers une interprétation tardive et malhonnête d'un rapport de la Cour des comptes, rapport qui adressait un satisfecit global à l'action de l'agence et ne révélait aucune gabegie financière.

Comme parlementaire engagée dans la lutte contre l'illettrisme, j'ai pu constater depuis de nombreuses années le dévouement des salariés de l'ANLCI, le professionnalisme de son action sur le terrain et la richesse du réseau constitués depuis maintenant 16 ans de responsables associatifs, d'élus locaux mais aussi de cadres d'entreprise afin de contribuer à faire reculer les situations d'illettrisme en France.

Cette action concertée a contribué au recul du taux d'illettrisme en France, passé de 9 % à 7 % entre 2004 et 2011.

Si des décisions d'évolutions organisationnelles ou de renforcement de la présence de l'agence en région peuvent être prises, elles ne peuvent se justifier par une remise en cause du travail essentiel fourni aujourd'hui par l'ensemble des salariés de l'Agence.

Je souhaite donc, par cette lettre, vous réaffirmer mon entière confiance et mon plein soutien pour l'action que vous menez en tant que Présidente de l'ANLCI.

Dans l'attente de vous rencontrer de nouveau à l'occasion d'un événement de lutte contre l'illettrisme, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération respectueuse.

Colette LANGLADE

Cordialement
